

## L'OPAH de la CCBA, une réussite pour les habitants et les artisans

Une nouvelle opération suivra en juillet 2016



L'OPAH de la CCBA, une réussite pour les habitants et les artisans

L'OPAH RR (Opération programmée d'amélioration de l'habitat de revitalisation rurale), lancée en juillet 2011 s'achèvera le 30 juin 2016. Cette initiative de la CCBA (Communauté de communes du Bas-Armagnac), gérée par Anne-Marie Saint-Pé, vice-présidente de la commission « Habitat et cadre de vie », a été étendue à 6 communes volontaires de l'ex-canton d'Aignan (1). D'ici la fin de l'opération, il reste du temps pour que de nouveaux postulants fassent leur demande. Mais celle-ci sera suivie d'une nouvelle OPAH RR qui démarrera le 1er juillet 2016 pour une durée de 3 ans, prolongeable 2 ans. Mais sans les communes de la CCAA (2).

**Des chiffres** - Lors de la réunion du conseil de la CCBA du 21 octobre, Anne-Marie Saint-Pé a dressé le bilan de l'opération lancée en 2011. Aujourd'hui, à 8 mois de son terme, l'opération est une réussite, tant pour les habitants que pour les artisans locaux. 624 contacts ont été établis, dont 482 pour les communes de la CCBA. 1 046 consultations ont été données par Nico Dembinski, chargé d'études au cabinet tarbais Altaïr, qui reçoit les demandeurs au cours de ses permanences (3). Un important travail de terrain a été réalisé : 315 visites à domicile ont été effectuées pour évaluer la précarité énergétique, l'adaptabilité des locaux aux handicaps, l'habitat indigne et les possibilités de location. Des travaux ont été engagés pour 175 propriétaires occupants (dont 133 dans le territoire de la CCBA) et 6 dossiers de propriétaires bailleurs (de la CCBA) pour la création de 9 logements locatifs (dans la CCBA).

Les types de travaux engagés : 23 % pour l'adaptation aux handicaps ou au vieillissement, 57 % pour l'isolation et le chauffage, 9 % pour supprimer l'habitat indigne et 25 % pour des travaux d'électricité, de toiture etc.

**L'impact économique** – 2 890 000 euros HT de travaux ont été générés (dont 2 437 000 euros pour la CCBA). Ces dossiers ont mobilisé 1 651 000 euros d'aides publiques (dont 1 347 000 euros pour la CCBA) (4). À noter que pour des propriétaires occupants très démunis, les aides peuvent atteindre 90% du coût des travaux.

**Pourquoi une nouvelle opération** – Nico Dembinski, contacté par le Journal du Gers, estime que le bas niveau de revenus d'une grande partie de la population du territoire, le type de bâti, mal isolé et mal chauffé, ainsi que le vieillissement de la population génèrent des besoins grandissants.

(1) Aignan, Castelnavet, Loussous-Debat, Margouët-Meymes, Pouydraguin et Sabazan. (2) Celle-ci vient de demander à l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) de pouvoir lancer sa propre opération : la date de démarrage est encore inconnue. (3) De 9h30 à 11h30 : le 1er mercredi du mois à la CCBA à Nogaro ; le 2e, à la mairie du Houga ; le 3e, à la mairie d'Aignan ; le 4e, à la mairie de Manciet. (4) Soit 1 070 000 euros de subventions de l'ANAH, 316 000 euros de primes ASE (aide à la solidarité écologique) et Fart (Fonds d'aide à la rénovation thermique), 153 500 euros d'éco-chèques du conseil départemental et 51 000 d'aides de la CCBA ou des communes.



Nico Dembinski pendant une de ses permanences